

Province du Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Palmarolle

À une séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 3 octobre 2011, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Sylvie Hénault-Marcil, Carolle Hamel et Louisa Gobeil, ainsi que messieurs les conseillers Gino Cameron et Jean-Marie Depont.

Est absent : Monsieur Ghislain Godbout.

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général/ secrétaire trésorier.

Mot de bienvenue

Résolution n° 195-11 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

18. Politique familiale;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 septembre 2011;
3. Affaires en découlant :
- Dépôt des indicateurs de gestion
4. Affaires en suspens;
5. Correspondance;
6. Acceptation des comptes à payer du mois de septembre 2011;
7. Rapport des membres du conseil;
8. Parole au public;
9. Demande de dérogation mineure : 279, chemin des Montagnards;
10. Demande de dérogation mineure : 334, chemin des Montagnards;
11. Adoption du projet de règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
12. Offres pour la pépinière Caterpillar 1995;
13. Fondation des maladies du cœur;
14. Vente pour taxes – Date de l'avis;
15. Halloween;
16. Dernier versement – Sûreté du Québec;
17. Demande de Postes Canada;
18. Politique familiale;
19. Levée de la séance

Résolution n° 196-11 **Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 septembre 2011**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 septembre 2011 soit approuvé tel que présenté avec l'ajout de la motion de félicitations et remerciements faite par la conseillère Carolle Hamel pour souligner le bon travail de madame Sylvie Morin comme directrice générale par intérim..

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Les indicateurs de gestion de l'année 2010 sont déposés.

AFFAIRES EN SUSPENS :

Aucune évolution dans les affaires en suspens.

CORRESPONDANCE

Résolution n° 197-11

Motion de félicitations pour madame Jocelyne Beaulieu, récipiendaire du prix Jean-Pierre Guindon

Il est proposé par Carolle Hamel secondé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que la municipalité de Palmarolle envoie une lettre de félicitations à madame Jocelyne Beaulieu, récipiendaire du prix Jean-Pierre Guindon, pour la distinction qu'elle a reçue en raison de ses 25 années d'expérience en direction chorale.

Résolution n° 198-11

Félicitations au député François Gendron

Il est proposé par Jean-Marie Depont secondé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que la municipalité de Palmarolle envoie une lettre de félicitations à monsieur François Gendron, pour ses 35 années de carrière politique. Monsieur Gendron est député d'Abitibi-Ouest depuis 1976.

Résolution n° 199-11

Engagement concernant la disposition des boues

Il est proposé par Gino Cameron secondé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimement résolu :

Que la municipalité de Palmarolle s'engage officiellement à informer le ministère par écrit du mode de disposition des boues, lorsque la disposition des boues déshydratées sera sur le point d'être réalisée.

Résolution n° 200-11

Campagne Influenza CSSSAB

Il est proposé par Louisa Gobeil secondé par Gino Cameron et unanimement résolu :

D'accepter de mettre à la disposition du CSSSAB, la grande salle du Centre municipal pour la tenue de leur campagne de vaccination annuelle contre l'influenza. Ce prêt sera à titre gratuit et se fera après entente avec le ou la

responsable des locations de salle. Cette résolution sera valide chaque année tant et aussi longtemps que le conseil ne l'annulera pas.

Résolution n° 201-11

Acceptation des comptes à payer de septembre 2011

Il est proposé par Carole Hamel, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimement résolu :

Que les comptes à payer du mois de septembre 2011, présentés par le directeur général/secrétaire trésorier soient acceptés comme suit :

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
Buro Concept	C1100476	59.66 \$
MRCAO	C1100477	29 330.62 \$
Épicerie Marion et fils	C1100478	3.70 \$
Les Éditions juridiques FD	C1100479	205.10 \$
Quincaillerie Palmarolle	C110480	348.17 \$
Supérieur propane	C1100481	2.85 \$
Garage Lacroix	C1100482	516.06 \$
J.G.R. Ltée	C1100483	106.88 \$
Abinord ltée	C1100484	89.78 \$
Agence des douanes et du revenu	AccèsD	2 273.32 \$
Ministre du revenu du Québec	AccèsD	5 531.91 \$
Hydro-Québec	AccèsD	6 115.87 \$
Télébec ltée	AccèsD	634.05 \$
Signo Tech	C1100485	59.19 \$
Aréo-feu	C1100486	16 493.38 \$
Fonds de l'information foncière	MRC	27.00 \$
Norfil Inc.	C1100487	141.04 \$
CSLA (Cour école Dagenais)	M2011194	2 965.63 \$
Aménagement paysager E. Mercier	C1100488	129 622.57 \$
Gabriel Aubé	C1100489	1 594.67 \$
Ville de La Sarre	C1100490	12.83 \$
Câblevision	AccèsD	39.82 \$
Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest	C1100491	42.72 \$
Multilab Direct	C1100492	91.42 \$
Garage Paul Têtu	C1100493	571.50 \$
Les Pétroles Carufel Inc.	C1100494	5 006.96 \$
Tremcom	C1100495	277.69 \$
Marcel Baril ltée	C1100496	214.61 \$
SPI Sécurité	C1100497	333.46 \$
THERRIEN, D, - ST-AMAND, D.	M2011190	96.60 \$
Les Entreprises électriques R. Richard	C1100498	260.44 \$
Dessau	C1100499	1 481.03 \$
Aspirateurs pompes La Sarre	C1100500	155.55 \$
Location PNO	C1100501	136.71 \$
VALLIÈRES, Roger	M2011192	283.81 \$
Traction La Sarre	C1100502	97.98 \$
Ministre des finances	C1100503	28 329.00 \$
Sous-poste camionnage en vrac	C1100504	5 810.88 \$
Surplus du Nord Inc.	C1100505	329.00 \$
Xérox	C1100506	142.53 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	C1100507	888.62 \$
BÉGIN, Ghislaine	C1100508	60.80 \$
Visa	PPA	537.30 \$
Vitrierie Pomerleau	C1100509	396.46 \$

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
Bell Mobilité	AccèsD	133.49 \$
Coop Val-Nord	C1100510	112.72 \$
Échelles C.E. Thibault Inc.	C1100511	485.90 \$
Travaux Mécanisés Marcel Moreau Inc.	C1100512	1 794.32 \$
Fiducie Desjardins	C1100513	845.71 \$
Ministre des Finances	M2011193	7.00 \$
Construction Mario Lavoie	C1100514	1 036.72 \$
Location Michel Camirand	C1100515	109.81 \$
Distribution Praxair	C1100516	197.38 \$
Laforest Nova Aqua	C1100517	4 074.03 \$
MERCIER, S – SOUCY, N.	M2011189	220.19 \$
LAGRANGE, Jeanne	M2011191	65.65 \$
PERRON, M, - MORIN, C.	M2011195	516.28 \$
LEQUIN, Louise	M201196	139.65 \$
CÔTÉ, Gaétan	C1100518	206.52 \$
CARON, Marcel	Dépôt direct	467.79 \$
HAMEL, Carolle	Dépôt direct	156.31 \$
GOBEIL, Louisa	Dépôt direct	156.31 \$
GODBOUT, Ghislain	Dépôt direct	156.31 \$
HÉNAULT-MARCIL, Sylvie	Dépôt direct	156.31 \$
CAMERON, Gino	Dépôt direct	156.31 \$
DEPONT, Jean-Marie	Dépôt direct	156.31 \$
CÔTÉ, Gaétan	Dépôt direct	1 964.79 \$
Autres employés	Dépôt direct	14 281.31 \$
Total :		269 316.29 \$

Je soussigné, directeur général/secrétaire trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci haut mentionnées.

Gaétan Côté, directeur général/secrétaire trésorier

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus font leur rapport.

PAROLE AU PUBLIC

Quelques citoyens prennent la parole.

Résolution n° 202-11

Demande de dérogation mineure : 279, chemin des Montagnards

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution n° 203-11

Demande de dérogation mineure : 334, chemin des Montagnards

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution n° 204-11

Adoption du projet de règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Régulière 3 octobre 2011 - Page 5

Madame Carolle Hamel présente le projet de règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Il est proposé par Carolle Hamel secondé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que le projet de règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux soit accepté tel que présenté.

Résolution n° 205-11 Offres pour la pépinière Caterpillar 1995

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil secondé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accepte l'offre de Foresterie Marois Inc. au montant de 20 700.00 \$ + taxes, pour la vente de la rétrocaveuse Caterpillar 1995 no série : 8SG12988. Il est de plus résolu que Monsieur Roger Poliquin soit mandaté auprès de la SAAQ pour effectuer cette transaction. Cette résolution est valide pour 90 jours. Passé cette date, elle sera nulle et sans effet.

Résolution n° 206-11 Fondation des maladies du cœur

Il est proposé par Carolle Hamel secondé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Palmarolle autorise la fondation des maladies du cœur à faire une collecte de don, porte à porte dans la municipalité de Palmarolle durant les semaines du 21 octobre 2011 au 13 novembre 2011.

Résolution n° 207-11 Vente pour taxes – Date de l'avis

Il est proposé par Louisa Gobeil secondé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimement résolu :

Que les contribuables qui n'auront pas, au 1er décembre 2011, encore acquitté leurs versements dus au 31 décembre 2009 ou avant, soient mis sur la liste des personnes endettées pour taxes municipales. Cette liste est envoyée à la MRC pour la procédure de vente pour taxes.

Résolution n° 208-11 Halloween

Il est proposé par Jean-Marie Depont secondé par Carolle Hamel et unanimement résolu :

Que le conseil décrète le 31 octobre 2011 de 16 h à 19 h la journée pour faire du porte à porte dans le cadre de l'Halloween.

Résolution n° 209-11 Dernier versement – Sûreté du Québec

Il est proposé par Carolle Hamel secondé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimement résolu :

Que le conseil municipal autorise le paiement du dernier versement pour la sûreté du Québec au montant de 28 329 \$.

Résolution n° 210-11 **Politique familiale**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimentement résolu :

Que le conseil municipal accepte le plan de travail de la politique familiale présenté par la responsable du comité, Madame Louisa Gobeil.

Résolution n° 211-11 **Postes Canada**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Gino Cameron et unanimentement résolu :

Que le conseil municipal recommande à Postes Canada d'installer les boîtes postales communautaires au 499, route 393 au lieu du 829, rangs 4 et 5 Est.

Résolution n° 212-11 **Levée de la séance**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimentement résolu :

Que la séance soit levée

Marcel Caron
Maire

Gaétan Côté
Directeur général/secrétaire trésorier